



Boyoma

Trimestriel
Kisangani asbl

België-Belgique
P.P.-P.B.
3720 Kortesseem
BC1813

avril-mai-juin 2013

Bureau de dépôt: 3720 Kortesseem

P209455



Kisangani asbl, Bronstraat 31, 3722 Kortesseem

<http://www.kisangani.be>

N°44



Boyoma
Trimestriel
n°44 année 12- 2013
avril-mai-juin 2013
Éditeur responsable:
Hugo Gevaerts
Bronstraat 31,
3722 Kortesseem

Kisangani asbl
Développement rural en R.D.Congo

Siège et secrétariat
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem
tel. 011 37 65 80
e-mail info@kisangani.be
IBAN BE 35 2350 3524 2637
BIC code GE BA BE BB

Site Internet: <http://www.kisangani.be>

Comité de Rédaction : Roger Huisman,
Magda Nollet-Vermander, Rina Robben,
Manja Scheuermann.

Photos : M. Claes, J.Clijsters, J.M.
Evers, F.Gevaerts, W. Gevaerts, Green-
peace, C.Kaswera, M. Odeurs, R. Ngon-
go, M. Scheuermann, L. Vrancken.

Ce Trimestriel est envoyé aux intéressés.
Si vous ne voulez plus recevoir ce Tri-
mestriel faites nous le savoir s.v.p.
Voulez-vous recevoir BOYOMA par e-
mail, demandez-le à: info@kisangani.be
Faites nous savoir si vous voulez aussi la
version imprimée.

Vos coordonnées ne sont en aucun cas
vendues ou mises à la disposition de
tiers. Si vous voulez que vos coordon-
nées sont enlevées des fichiers de Kisan-
gani asbl, informez-nous par e-mail ou
par la poste.

Contact: Province d'Anvers
Alain Vandelannoote
Caronstraat 102, 2660 Hoboken
tel. 03 830 51 41
e-mail antwerpen@kisangani.be

Contact: Brabant
Wouter et Rina Gevaerts-Robben
Bloemstraat 47, 3211 Binkom
tel. 016 63 25 58
e-mail brabant@kisangani.be

Contact: Limbourg
Hugo et Manja Gevaerts
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem
tel. 011 37 65 80
e-mail limburg@kisangani.be

Contact: Flandre Orientale
Rik et Lut De Raedt-Van Laeken
Ten Ede 82, 9620 Erwetegem
tel. 09 360 82 47
e-mail oost-vlaanderen@kisangani.be

Contact: Flandre Occidentale
Magda Nollet-Vermander
Beversesteenweg 495, 8800 Roeselare
tel. 051 25 19 01
e-mail west-vlaanderen@kisangani.be

Contacts: Kisangani
Dieudonné Upoki
e-mail ddupoki2@yahoo.fr

Pionus Katuala
e-mail pionuskatuala@gmail.com

Contact: Kinshasa
René Ngongo
e-mail renengongo2002@yahoo.fr

Boyoma est imprimé chez
DigiKing, Hasselt: www.digiking.be

COMMENT ENRICHIR LE SOL DE LA RIZIERE DE BAS-FONDS



Cela fait maintenant une décennie que nous exploitons le riz de bas-fonds sur le site de Djubu-Djubu (UNIKIS) à Kisangani, grâce à l'utilisation des engrais verts (Azolla et paille de paddy) qui enrichissent le sol des rizières humides. Ce texte décrit l'expérience vécue depuis l'an 2000 jusqu'à nos jours sur le terrain où la production moyenne atteint constamment 4 tonnes de paddy par hectare.

L'Azolla est une fougère flottante sur des plants d'eau calme.

Comme les légumineuses, elle a la faculté de fixer l'azote de l'air et peut donc enrichir le sol en azote. On la trouve fréquemment dans les marécages et les bas-fonds humides. Elle se plaît dans les eaux calmes, sans courant, mais disparaît rapidement si l'eau se retire.

Il existe deux façons d'en tirer profit :

- Premièrement, il suffit de favoriser son développement naturel en maintenant continuellement une





Azolla

lame d'eau dans la rizière.

- On peut également la multiplier dans une pièce d'eau ou un étang pour ensuite l'incorporer dans la rizière.

Comme tous les praticiens de l'agriculture biologique, nous voulons améliorer la qualité nutritive des aliments, c'est-à-dire obtenir des produits présentant :

- des teneurs en résidus de pesticides nulles ou très inférieures aux teneurs des produits de l'agri-



culture conventionnelle ;

- des teneurs en nitrates plus faibles ;
- une meilleure tenue à la cuisson ;
- des qualités organoleptiques (saveur) supérieures.

En plus nous visons une amélioration à long terme la fertilité du sol dans la rizière, ce qui peut être réalisé par l'augmentation de sa te-



neur en humus, par la correction de ses carences minérales et par le redressement de son état biologique.

Cette amélioration est rendue possible par deux types d'apports importants :

- D'une part, les Azolla présentes en grande quantité sur des plants d'eau ont un effet fertilisant important. Au cours d'une saison



- D'autre part, les pailles de paddy sont les restes de plantules de riz qui sont arrachés ensemble avec l'Azolla une fois la récolte du paddy dans le casier rizicole achevée. Les pailles sont ensuite séchées au soleil, puis exposées aux intempéries et enfin entassées sur des digues de casier rizicole pendant un an.

culturelle, plus la couche est épaisse et bien répartie, plus l'effet fertilisant se fait sentir sur les plantules de riz qui donnent une couleur verte foncée. L'utilisation de l'Azolla est donc une bonne façon de produire de l'engrais vert. La quantité d'azote de l'air fixé dans le sol par l'Azolla peut s'élever jusqu'à l'équivalent de 100 kg d'engrais par hectare.



Cette technique de compostage permet aux pailles de paddy et aux Azolla de subir une phase de décomposition aérobie. Ce n'est qu'à la saison culturale suivante que ce compost est devenu humus.

Avant d'incorporer ce compost dans le sol du casier rizicole, on fait drainer les eaux jusqu'à ce que le sol du casier devienne sec. C'est alors qu'ils sont enfouis dans le sol. Le lendemain, on irri-



que les casiers rizicoles jusqu'à un niveau où l'eau recouvre juste le sol. Les trois jours suivants sont consacrés à la mise en boue du casier rizicole. Ce travail manuel se fait dans l'eau. Il y a trois éléments qui doivent se combiner : l'eau, l'humus et le sol. L'ouvrier s'applique uniquement à retourner et bêcher le sol afin que ce dernier soit homogène.

Après ce compostage, l'azolla et la paille de paddy peuvent fournir plus de 100 kg d'engrais organi-



que par hectare.

En résumé, la paille de paddy est enfouie dans le sol du casier rizicole pendant l'opération de mise en boue, alors que l'Azolla est multipliée dans une pièce d'eau et ensuite déversée dans le casier rizicole au moment où une lame d'eau atteint une hauteur de 15 à 20 cm.



En dehors de la rizière, l'Azolla se multiplie également dans les étangs piscicoles. Il joue un rôle important dans l'alimentation des poissons. L'Azolla se retrouve ainsi sous deux formes :

- L'Azolla flottante sur la surface de l'eau, les poissons en mangent beaucoup.

- L'Azolla ramassée, entassée, séchée au soleil coupée en petits morceaux et mélangée avec le son de riz sert également comme nourriture pour les poissons.

Une autre expérience vécue nous a montré que le sol d'un étang piscicole qui avait subi l'incorporation de plusieurs engrais (déchets de porcs, son de riz et de l'Azolla), constituant des aliments pour les poissons, avait accumulé beaucoup de matières organiques et de micro-organismes.

C'est ainsi que nous avons drainé l'eau de cet étang pour le transformer en casier rizicole et nous y avons cultivé le riz de bas-fonds. Après toutes les opérations culturales, en commençant par le nettoyage, l'établissement de la pépinière jusqu'à la récolte, la production de paddy était de 4,5 T/ha., ceci montre un grand taux de fertilité du sol.

Le constat est que le rendement d'un étang piscicole longuement exploité est légèrement supérieur à la culture de riz de bas-fonds ordinaire. Il est donc possible de changer un étang piscicole en casier rizicole.



Padie: ongepelde rijst

C'est ainsi que le grand projet la "RIZIPISCICULTURE" a vu le jour dans la ville de Kisangani. La rotation de la pisciculture et ensuite la riziculture dans la même infrastructure est la base pour une gestion productive efficace de deux cultures.

Ir. D.Bobe



Gepelde rijst: klaar voor gebruik

Nos activités en Belgique



le 9 février 2013
6^{ième} soirée africaine à Zottegem



le 24 mai 2013
Journée Multiculturelle à l'école
de Kortessem: piller le manioc...

FETES de GODELIEVE Roeselare/Roulers

le 7 juillet 2013

Kisangani asbl est présent
au Marché aux Puces et
vend au profit de
nos projets à Kisangani

L'EGLISE GODELIEVE

Gitsestraat / Honzebrouckstraat ,
Roeselare/Roulers

de 9 à 17 h

Naturellement il y a encore autre
chose à voir et à faire...
e.a. manger des bonnes choses

[http://www.godelievefeesten.be/
activiteiten/programma-2013/](http://www.godelievefeesten.be/activiteiten/programma-2013/)





Comme asbl nous pouvons bénéficier des LEGS et des DONs.

ATTESTATION FISCALE

Vous recevez une attestation fiscale pour un

DON de 40 € ou plus

sous réserve d'une approbation renouvelée de notre dossier
par le Ministère des Finances.

Vous pouvez **payer votre donation en plusieurs tranches durant l'année**, p.ex. **par virement mensuel via ordre de paiement permanent.**

Pour les dons faits en 2013 vous recevrez une attestation au courant du mois de février ou de mars 2014.

Vous pouvez verser votre don sur le compte de :

Kisangani asbl Bronstraat 31 3722 Kortesseem IBAN BE 35 2350 3524 2637 BIC code GE BA BE BB

LEGS

Pour tous les renseignements adresser vous à votre notaire, c'est votre meilleur conseiller dans cette matière. En effet il y a plusieurs possibilités ou bien un LEGS simple, ou bien un LEGS EN DUO ou bien l'héritage même.

NOTRE OFFRE

Pour les intéressés, nous pouvons organiser une soirée ou un après-midi avec causerie et images du Congo: un aperçu sur l'histoire politique récente, des images de la nature et bien sûr des images de nos projets à Kisangani... Nous pouvons le faire dans tout le pays.



Bois illégal du Congo : la Belgique fait la sourde oreille

BRUXELLES – Le Ministère Belge de la Santé Publique et de l'Environnement a libéré deux lots d'afromosia du Congo à la mi-mai. L'afromosia, qui est menacé de disparition, avait été bloqué fin mars car il n'y avait pas de certitude quant à la production légale ou non du bois.

Greenpeace conteste cette mise à disposition et propose que les autorisations pour 40m³ de bois tropical soient réglées à la congolaise. La valeur du lot de bois est estimée entre 60.000 et 70.000 euros.

Greenpeace a adopté une démarche prudente pour mettre en cause la légalité des permis. Ainsi, le bois proviendrait de Basoko dans la Province Orientale. Lorsqu'il est apparu que la concession en question n'existait pas, le bois a soudainement été exploité par un artisan de la Province Equatoriale. Problème : le permis de cet exploitant été arrivé à expiration en

2008, les autorités congolaises ont donc dû trouver une nouvelle façon de se justifier.



Le tribunal congolais a entre-temps lancé une enquête sur les permis d'exploitation, l'exploitation d'afromosia étant interdite dans le pays. Greenpeace juge « incompréhensible que les autorités belges acceptent cette informa-





tion comme preuve de l'origine légale du bois » et qualifie l'attitude du service belge CITES, qui doit veiller à la protection de catégories menacées, d'acceptable.

« Les autorités n'ont pas assez de force politique pour bannir le bois illégal de notre marché », a affirmé le porte-parole de Greenpeace, Jonas Hulsens, qui ne peut que constater que « les autorités belges n'ont pas la capacité de

contrôler systématiquement la légalité des imports de bois bien que ce soit une obligation légale ».

Mission impossible

Depuis début mars, il est interdit de faire commerce du bois exploité illégalement dans toute l'Union européenne, et donc également en Belgique. La preuve obligatoire qui doit certifier que le bois est exploité en toute légalité doit être donnée par les importateurs. Greenpeace a déjà affirmé que c'était mission impossible pour le bois congolais.

Le département africain de l'organisation de l'environnement a publié le 4 mars à Kinshasa un rapport qui dénonce les conditions insoutenables de la forêt humide





et l'absence de toute forme de contrôle public dans ce domaine. Lors d'un entretien avec Radio Okapi, la responsable de campagne, Irène Wabiwa, a indiqué que « les permis d'exploitation qui ont été supprimés par le ministère de l'Environnement, sont malgré tout encore utilisés par certains exploitants ».

Dix ans après la mise en circulation d'un nouveau Code Forestier au Congo, le chaos reste énorme et l'ampleur des exploitations illégales, immesurable. Le moratoire sur l'allocation de nouvelles concessions d'exploitation forestière est très largement contourné – grâce à des permis artisanaux qui font que l'exploitation est de plus en plus pratiquée dans de nouvelles régions. L'import de bois

congolais ne concerne pas que l'Europe, la Chine est également une destination de plus en plus importante pour le bois tropical.

Charbon de bois

Jusqu'à présent, le climat politique instable au Congo se traduisait en un frein de l'exploitation de la forêt humide, même si le bois illégal était tout de même fort exploité pendant les deux guerres



Le teck africain, également appelé afromosia ou Pericopsis elata, est un arbre de la famille des Fabacées qui se développe dans les bois du Cameroun, de la République Démocratique du Congo (Province équatoriale et Province orientale), de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria. L'exploitation forestière illégale et la fragmentation écopaysagère menacent ce bois tropical dur très coûteux.

C'est le type de bois le plus exploité dans les forêts de la région de Kiangani. Il est également menacé car on ne trouve qu'un à deux arbres par hectare et que sa croissance est très lente.

Cette sorte se trouve sur la liste CITES en Annexe II, ce qui implique que l'exploitation illégale du bois est une menace pour la survie de la catégorie.

Hugo Gevaerts

congolaises (de 1996 à 2003). Le bois tropical était entre autres exporté via l'Ouganda.

La forêt humide unique n'est cependant pas menacée que par cette exploitation illégale.

L'extraction de matières premières, la construction de routes, l'agro-industrie (les biocarburants, par exemple), l'agriculture de survie et surtout la production de charbon de bois mettent en péril un des derniers poumons verts de la planète.

Un rapport récent de la Banque Mondiale sur la menace de l'ensemble du bassin congolais montre que 90% du bois exploité est

destiné à la production de charbon de bois. On estime qu'une personne consomme un mètre cube de charbon de bois par an. En 2007, la production totale de bois combustible atteignait plus de 100 millions de mètres cube. Le plus gros producteur était la R.D. du Congo, avec une production atteignant 71% du total de bois combustible.

Roger Huisman



Le Dr Consolate Kaswera est la responsable du projet d'agronomie durable à l'école primaire de Batiamaduka.

Batiamaduka est une des trois écoles primaires (à côté de celle de Masako et de l'Île Mbiye) où les notions de base de l'agronomie durable font partie des cours enseignés.

Puisque le Dr Kaswera est en contact régulier avec tous les enfants du village elle connaît bien les problèmes de la communauté rurale. Elle est préoccupée des absences fréquentes des enfants et c'est ainsi qu'elle veut donner un compte rendu de leur journée d'étude à l'occasion de la journée mondiale de la malaria.



Lutte contre le Paludisme

Des millions de morts sont dénombrés en Afrique suite à la malaria dont les enfants, les femmes et les hommes. Parmi les défis à relever pour investir dans l'avenir, la R.D. Congo devra vaincre cette maladie. Le 26 avril 2013, à l'occasion de la journée mondiale du paludisme, le message était clair.

Il s'agissait d'un appel à l'union, la conjugaison d'efforts et de stratégies dans la lutte contre le paludisme. Ainsi faut-il intensifier, renforcer et accentuer des actions afin de vaincre le paludisme.

Vu que ce fléau se vit au niveau de toutes les classes d'âge, nous avons pour notre part opté pour la sensibilisation de la jeunesse sco-

larisée constituant la pépinière du Congo futur. Les séances démarraient par une sorte d'appel nominal pour détecter les absents dans chaque classe. Les absences étaient justifiées pour la plupart de cas par la maladie. A la question de savoir pourquoi on tombe malade, toutes les raisons étaient données par les élèves : fatigue, famine, excès de table, sorcellerie, microbes, moustiques, choque etc.. Alors pour la malaria, quid ?





a fait la joie de tous. Filles et garçons veulent y jouer et sautiller sans aucune crainte.

Ensuite quelques démonstrations de l'utilisation des moustiquaires ont été également effectuées.

Pour clore les séances, un petit slogan reprenant l'essentiel sur le moustique a été prononcé.

Ils incriminaient les moustiques bien sûr mais également l'eau de boisson, les fruits, les légumes, les cannes à sucres.

C'était donc une bonne occasion pour les informer et ensemble nous avons expérimenté quelques moyens de lutte contre le paludisme adaptés à leur âge.

Premièrement un "salongo"* scolaire, qui devra se poursuivre chez eux à la maison aussi, a été lancé. Un environnement scolaire assaini



Dans la suite, vous trouverez l'essentiel des thèmes développés et commentés pour renforcer la lutte contre le paludisme à l'école Batiamaduka.



Généralités

La malaria est une infection provoquée par le plasmodium.

Une malaria aiguë peut entraîner l'apparition de la malaria cérébrale accompagnée de crises d'épilepsie, jaunissement, de coma, d'insuffisance rénale, hépatite et de décès.

*Traditionnellement salongo signifie : travailler en groupe pour le bien-être de la communauté comme le nettoyage du village, nettoyage autour de l'école...



Transmission

Cycle : homme-moustique-homme.
Grâce à la morsure de la femelle moustique *Anophèles*.

Symptômes, signes

Le signe principal c'est la fièvre récurrente ; mais plusieurs autres symptômes peuvent se manifester comme : des frissons, de la sueur, de la toux, de la diarrhée, maux de ventre, des maux de tête, maux de muscles. Tout cela peut cacher une malaria et on pense à une grippe.

Les complications sont : la jaunisse, un état de choc, de forte anémie, des insuffisances rénales, ainsi que des signes de troubles cérébraux (désorientation, délire, coma et décès).

Prévention : C' EST LE PLUS IMPORTANT !

- Dormir sous la moustiquaire imprégnée ou non d'insecticides (insecticide : DEET).

- Assainir l'environnement, couper les mauvaises herbes, balayer autour des maisons, fermer les fenêtres le soir.
- Sécher les flaques d'eau.
- Utiliser des insecticides pour tuer les moustiques.

La prévention médicale est devenue très difficile (avant avec nivaquine, camoquine, quinine etc.) car il y a une résistance du parasite contre ces médicaments et d'ailleurs trop coûteux pour les villageois.



Traitement

Hôpital si possible.

Traitement avec l'Artemisinine combiné.

Et même quinine mais toujours sous contrôle médical.

Conclusion : La prévention et l'éducation sanitaire c'est le plus important.

dr.Consolate Kaswera

Ngungi nyama mabe

Les moustiques sont des insectes nuisibles

Kobota na ba mai

Ils se développent dans les flaques d'eau

Kobombana na matiti

Ils se cachent dans les herbes

Suka suka na ba ndako

Et finissent dans les maisons

Wanande malaria

Pour répandre la malaria.

**Tous ensemble pour vaincre le paludisme !**

Chaque jour, 1800 personnes meurent de la malaria.

Chez les jeunes enfants et les femmes enceintes en particulier, la malaria devient rapidement une menace mortelle. Leur système immunitaire est plus faible et les globules rouges sont détruits plus rapidement.

80 % de ces infections se produisent en Afrique et particulièrement en RD Congo. L'Organisation Mondiale de la Santé indique que la malaria affecte surtout les personnes défavorisées : ceux qui doivent vivre avec moins d'un dollar par jour.

Les gens peuvent se protéger pendant leur sommeil grâce à l'utilisation d'une moustiquaire imprégnée d'un insecticide (DEET).

La malaria (sans complication) est soignée par un traitement appelé ACT (Artemisinine Combination Therapy). Comme plusieurs médicaments sont réunis en une seule pilule, la cure de trois jours est facile à suivre.

La forme la plus grave est la malaria cérébrale. Nous combattons la malaria cérébrale avec de la quinine.

Extrait du site de MEMISA asbl, ONG médicale www.memisa.be/fr

Pour ceux qui en veulent savoir plus!

Vous qui lisez régulièrement notre Boyoma, vous voulez peut-être suivre mieux les nouvelles sur le Congo.

Il y a plusieurs sites internet qui sont fort intéressants:



Congoforum

<http://www.congoforum.be/fr/>



MONUSCO

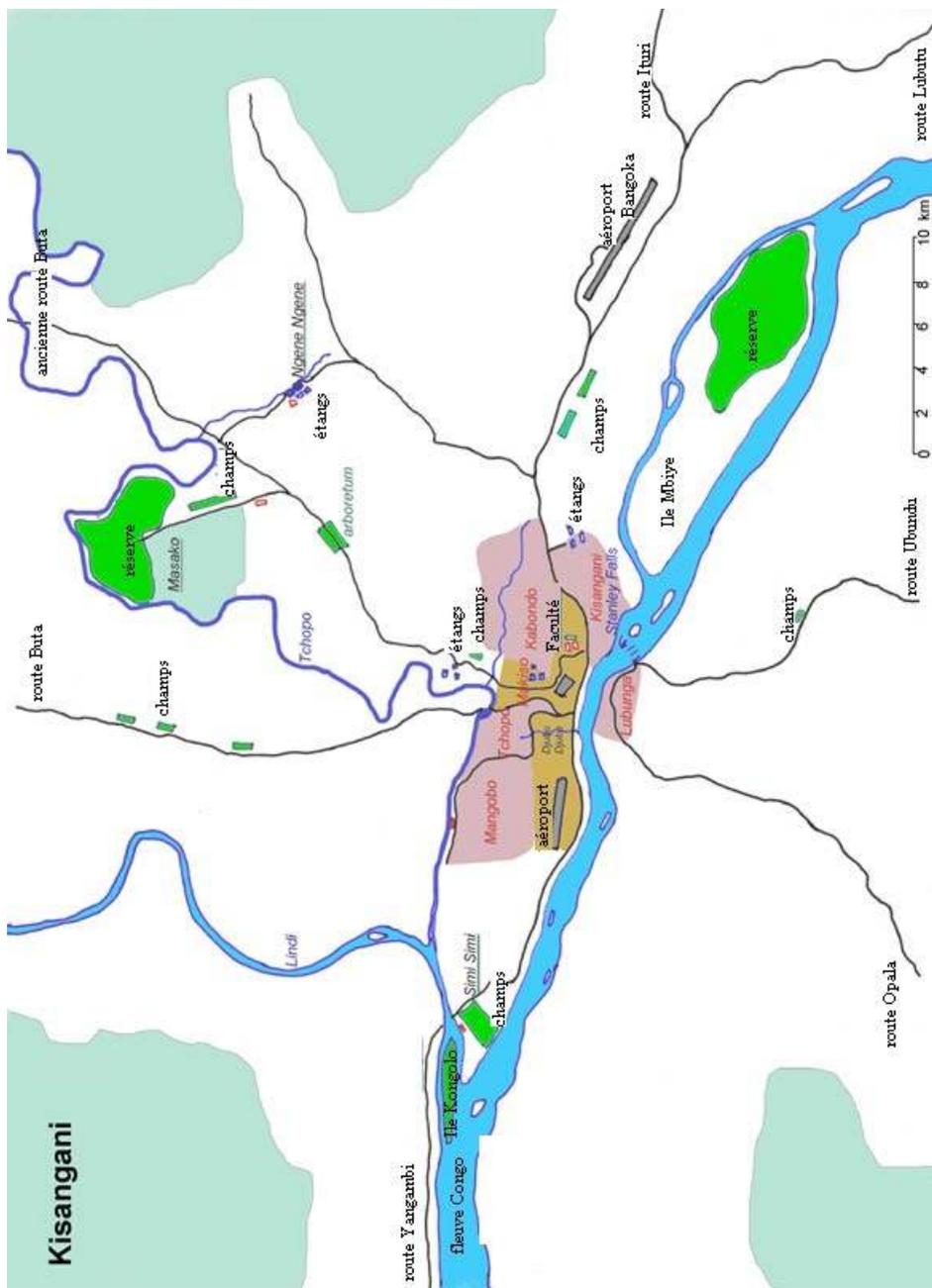
Monusco: l'Onu en R.D.Congo

http://www.monuc.org/RSS/monuc_rss_Fr.xml



Radio Okapi

<http://www.radiookapi.net/>



nos projets à Kisangani sont appuyés par

VOUS TOUS



LEYSEN HUMANITAS

Commune de Kortesseme

Commune de Lubbeek



Ville de Roeselare

Rotary District 1630

Ville de Zottegem

R.C. Asse

R.C. Bilzen-Alden Biesen

R.C. Genk

R.C. Hasselt

R.C. Hasselt-Herckenrode

R.C. Katwijk-Noordwijk (NL)

R.C. Lanaken-Maasland

R.C. Maaseik

R.C. Maasland-Lanklaar

R.C. Siegen-Schloss (D)

R.C. Sint-Truiden

P. GODFROID



Lions Club Hasselt